

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 14

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MONTREUX, 18 avril 1953

LXXXIX^e année — N° 14

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

À nos assurés

Le 1^{er} janvier 1951, notre Société a introduit, la première, sans surprime,

une prestation spéciale en cas de décès après une maladie de longue durée

Cette innovation vivement appréciée était limitée jusqu'à présent aux assurances individuelles de capitaux conclues en Suisse depuis 1948, déjà plus de 100 000 polices. Nous avons le plaisir d'informer nos assurés que cette innovation a été étendue, conformément aux conditions valables pour cette prestation spéciale,

sans surprime également aux assurances en vigueur

conclues en Suisse avant 1948 comme assurances individuelles de capitaux. Il en résulte pour ces anciens et fidèles assurés une protection plus efficace en cas de décès, la prestation spéciale pouvant doubler la somme assurée et atteindre 30 000 francs.

Cette bonne nouvelle concerne environ 325 000 anciens assurés, à qui nous communiquerons — dans le courant de l'année 1953 — les conditions de notre prestation spéciale dans un avenant à la police que nous joindrons à un avis d'échéance de prime; la prestation spéciale est néanmoins déjà garantie à partir du 1^{er} janvier 1953. C'est bien volontiers que nous nous tenons à la disposition de nos assurés pour les renseigner sur notre nouvelle prestation supplémentaire.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

RENTENANSTALT

Siège à Zurich: Alpenquai 40

Agences générales à:

Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Lugano,
Lucerne, Martigny, Neuchâtel, Romanshorn, St. Gall, Soleure, Zurich

Notre Société fondée en 1857 sur le principe de la mutualité, est la plus ancienne entreprise suisse d'assurances sur la vie, celle dont le montant des capitaux assurés en cours est le plus grand. Ils atteignent actuellement 2 milliards 700 millions de francs et les rentes assurées annuellement dépassent 100 millions de francs. Depuis sa fondation, elle a payé plus de 2 milliards 400 millions de francs comme prestations assurées et comme parts de bénéfices.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

- PARTIE CORPORATIVE :** Vaud: *L'instituteur et la politique* — *Prêts aux fonctionnaires.* — *Echalens* — *Postes au concours.* — Genève: *U. A. E. E. : Convocation.* — *S. G. T. M. et R. S.* — Neuchâtel: *Examens.* — Jura bernois: *C. Freinet et le rapport du 26^e congrès S. P. J.* — Communiqué.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE :** Fiches. — R. Le Coultre: *La correction de la dictée, au degré supérieur.* — G. Falconnier: *S'orienter sur la carte.*

Partie corporative

VAUD

L'INSTITUTEUR ET LA POLITIQUE

L'instituteur, qui jouit de tous ses droits civiques, accomplit ses devoirs militaires, paie (et comment !) ses impôts, n'est plus considéré comme un citoyen de seconde cuvée, auquel on savait mieux parler de devoirs que de droits.

Nombreux ont toujours été les maîtres qui sont sortis de leur classe pour prendre une part active à la politique et se dévouer avec désintéressement au service de la communauté.

Il fut un temps, guère éloigné, où l'instituteur pouvait faire un excellent secrétaire de parti local, ou un caissier consciencieux, ou encore un vice-président à la hauteur ! Mais ses ambitions s'arrêtaient là à cause de la volonté de ses coreligionnaires. Pour suivre la trace de Numa Droz, l'instituteur était obligé de quitter la pédagogie... qui mène à tout, à condition d'en sortir !

Puis une lente évolution s'est opérée. Des autorités communales ont fait appel à des collègues bien cotés pour remplir les fonctions de boursier communal ou de secrétaire municipal. Fonctions généralement mal rétribuées, qui n'attiraient point de candidats lors de mises au concours !

Dans les conseils généraux, on tolérait la présence de l'instituteur du village. On fit quelques manières avant d'accepter les maîtres dans les conseils communaux. (On se souvient des incidents de Pully !)

Aujourd'hui, de nombreux collègues sont élus, et en bon rang, membres du législatif communal, où leur seule présence peut éviter bien des propos désobligeants contre l'école et ceux qui la servent.

A La Tour-de-Peilz, pour ne citer qu'un exemple, nous sommes trois collègues membres du Conseil communal et, en l'espace de neuf ans, nous avons été les trois appelés à la présidence.

Deux instituteurs, dans le district de Rolle, ont passé du pupitre à la préfecture. D'autres, à la retraite, sont devenus syndics ou conseillers municipaux.

Les premiers, les partis de gauche ont porté des collègues au Grand Conseil. Le centre et la droite ont suivi le mouvement et ce printemps,

Le cordonnier, papa de Daniel

I

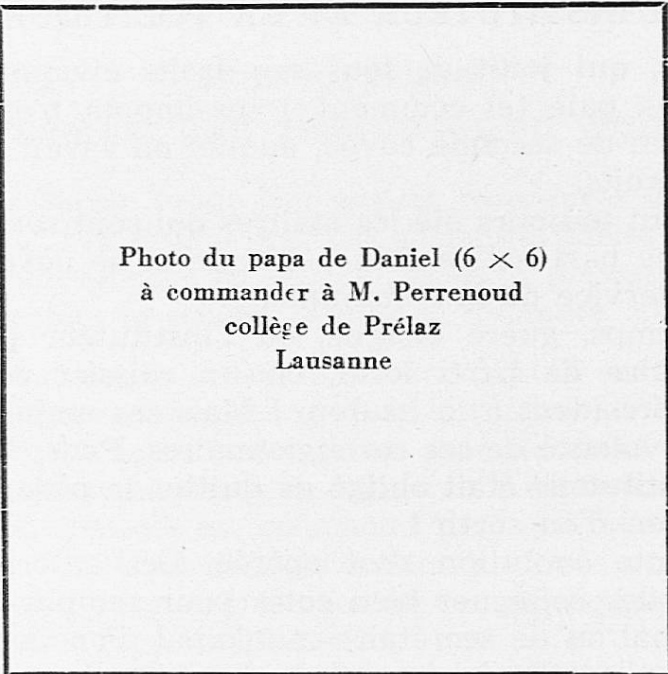


Photo du papa de Daniel (6 × 6)
à commander à M. Perrenoud
collège de Prélaz
Lausanne

Cet hiver, Daniel porte des beaux souliers bruns, bien doublés. C'est son papa qui les a faits.

on comptait, sauf erreur, 2 instituteurs sur les listes du P.O.P., 2 sur les listes radicales, 2 chez les socialistes, et 2 chez les libéraux. Comme on le voit, il y a grand progrès !

Le futur Grand Conseil comptera dans ses rangs deux députés du P.O.P., membres du corps enseignant (MM. Petit, premier élu, et Crot), un socialiste (M. Ed. Lavanchy) et un libéral (M. S. Dutoit, instituteur retraité, à Corseaux). Nous félicitons sincèrement ces quatre collègues, qui sauront, à l'occasion, défendre l'école vaudoise, si souvent attaquée et ceux qui travaillent à l'éducation de la jeunesse.

Dans notre corporation, comme ailleurs, le collègue qui sort du rang, qu'il soit artiste ou politicien — dans le bon sens du terme — est plus touché par les critiques de ses pairs, souvent jaloux, tout simplement, que par les marques d'encouragement ! Ne parlons pas de félicitations !...

Nous devons entourer amicalement nos mandataires, qu'ils soient de gauche ou de droite. Ils sont militants d'un parti, mais ils sont avant tout des serviteurs de l'école et de fidèles amis de la S.P.V. Et n'oublions pas que député-instituteur est une espèce rare qu'il convient de protéger ! Ne lui tirons pas dessus !

Albert Maibach.

PRÊTS AUX FONCTIONNAIRES

Il est peut-être utile de rappeler aux membres du corps enseignant vaudois que la **Banque Cantonale Vaudoise** consent aux fonctionnaires (dont nous sommes) des prêts à un taux de 5 % **sans caution**, mais moyennant préavis d'une des instances suivantes : Département de l'Instruction publique et des cultes (pour nous), Office du personnel, Société pédagogique vaudoise. Les formules nécessaires à l'obtention d'un tel prêt sont à disposition auprès du Comité central.

E. B.

SECTION D'ECHALLENS

Mardi 21 avril, à 16 heures, reprise des leçons de gymnastique.
Local : Grande salle du Château.

POSTES AU CONCOURS jusqu'au 27 avril 1953

Gilly. — Institutrice primaire.

Gimel. — Maîtresse de coupe et confection à l'école ménagère.

Les Tavernes. — Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collègue.

Sédeilles. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

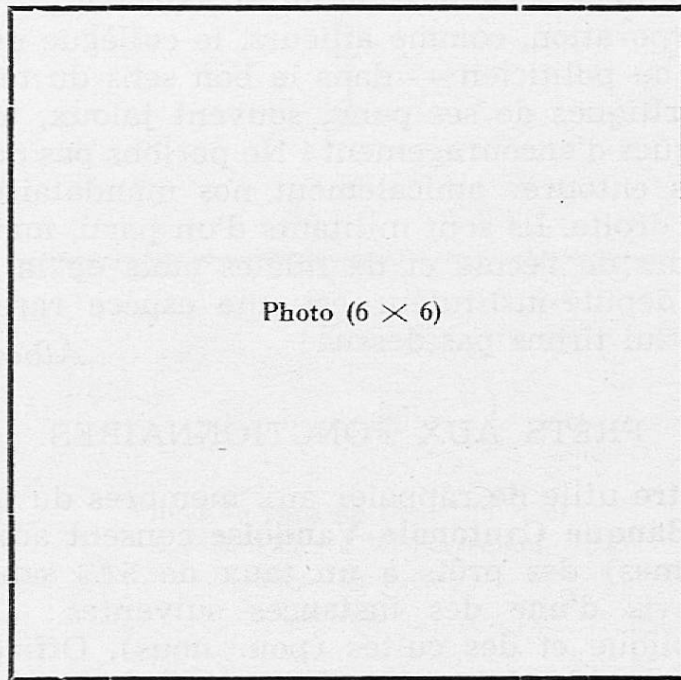
Vevey. — Maître de gymnastique et de travaux manuels en primaire, primaire supérieure et quelques heures au collège. Allocation de résidence : Fr. 400.— plus Fr. 100.— par enfant, maximum Fr. 300.—. Ne se présenter que sur convocation.

Cheseaux-Noréaz. — Institutrice primaire.

Mézières. — L'adjonction suivante est faite au poste d'instituteur

Le cordonnier

II



Pour faire ces souliers, il dessine le pied de Daniel, il prend les mesures. Il fait les tiges et les monte sur les formes, pose la première semelle et coud; après, il monte le talon et pose les semelles et les talonnettes.

primaire mis au concours le 3 avril 1953 : instituteur primaire (éventuellement maître primaire supérieur).

Montreux-Châtelard. — Le poste d'institutrice primaire à Clarens est annulé.

GENÈVE

U. A. E. E.

Comme nous vous l'avons annoncé dans le dernier numéro de l'Éducateur, la prochaine séance de l'Amicale aura lieu

mercredi 22 avril 1953, à 17 heures

à l'École de Malagnou, salle de projection.

A cette occasion, M. J. Delor, inspecteur de chant, viendra nous parler de la **Préparation musicale à l'École infantine**. Cet exposé promet d'être aussi intéressant qu'instructif ; nul doute que nous ayons toutes un profit à tirer des expériences que M. Delor a pu faire dans ce domaine spécialisé.

Aussi espérons-nous que vous serez nombreuses à venir l'écouter et à participer à cette séance, au cours de laquelle nous vous ferons quelques communications. Donc, à mercredi !

F. S.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

CONSTRUCTION DE JOUETS

Chers collègues, voudriez-vous fabriquer des **jouets solides et bon marché** ? Des jouets que l'on peut faire en classe ?

1. Un petit **planeur** en balsa, 25 cm. d'envergure, vols de 40-50 m. !
2. Un **canot thermostatique**, 20 cm. de long., découpé dans une boîte de conserves, fonctionnant à l'alcool.
3. Une **oie qui se balance**, découpage puis travail au canif.
4. Un **pantin qui culbute**, en étoffe.

Séances : le vendredi de 16 h. 45 à 18 h. 45, les 8, 15, 22 et 29 mai 1953, Ecole de la rue Necker, 2^e étage, cl. de **R. Graf**.

Prix des fournitures : Fr. 3.— à Fr. 4.— pour les 4 jouets.

Prix du cours : Fr. 3.— pour les membres de notre groupement, Fr. 5.— pour les non-membres.

Inscriptions : auprès de P. Bonard, tél. 5 34 76, 10 quai de l'École de Médecine, jusqu'au **jeudi 23 avril 1953**.

Les participants (...tes) voudront bien apporter, à la 1^{re} séance : 1 canif solide, aiguisé, 1 boîte à conserves, vide (fer-blanc 1/2 l. à 1 l.), des déchets d'étoffe épaisse, par ex. velours, drap, etc., 1 tablier.

Rappel. - Visite de l'Observatoire de Genève, lundi 4 mai, à 20 h. 30. Pour s'inscrire, téléphoner au 4 00 85 (Ec. du Grutli) pendant les heures de classe.

Ile ANNÉE. CALCUL MENTAL, No 7

1. Un enfant mange 4 pommes, un deuxième en mange 8. Combien en tout ?
2. Dans une étable on compte 4 chevaux, 8 vaches et 3 génisses. Combien de bêtes en tout ?
3. Dans une classe, il y a 20 élèves et dans une autre 18. Combien d'élèves en tout ?
4. Un paysan rentre 8 chars de foin, lundi, 6 mardi et 12 mercredi. Combien a-t-il rentré de chars en tout ?
5. Dans une classe, les élèves ont fait une dictée. Je fais le total des fautes : 4 fautes, 3 f, 0 f, 6 f, 1 f, 0 f. Combien y a-t-il de fautes en tout ?
6. Pour installer une ligne électrique, il faut 12 poteaux de 8 m et 11 poteaux de 10 m. Combien faut-il de poteaux en tout ?
7. Dites 4 nombres impairs.
8. Quels sont les nombres impairs entre 0 et 10 ?
9. Quels sont les nombres impairs entre 10 et 20 ?
10. Si j'additionne 13 et 9 qui sont des nombres impairs, est-ce que j'obtiens un nombre impair ?
11. Si j'additionne un nombre pair, 12 et 7, nombre impair, est-ce que j'obtiens un nombre impair ?
12. J'ai donné 3 pommes à chacun des 4 élèves. Combien ont-ils de pommes en tout ?
13. Papa plante 4 lignées de 4 choux chacune. Combien a-t-il de choux ?
14. Un ouvrier travaille 2 heures par jour, pendant 4 jours. Combien travaille-t-il d'heures en tout ?
15. Dans une allée d'arbres, on compte 17 arbres. Le vent en renverse 6. Combien en reste-t-il debout ?
16. Un paysan a 12 poules dans son poulailler. Le renard en égorge 5. Combien en reste-t-il ?
17. Bébé a 20 dents, il en perd 3. Combien lui en reste-t-il ?
18. Mimi prend la hache et se coupe 2 doigts. Combien en reste-t-il ?

Ile ANNÉE. CALCUL MENTAL, No 8

1. Quelle est la moitié de 14 ?
2. Quelle est la moitié de 24 ?
3. Dans un panier, il y a 26 pommes. Maman m'en donne la moitié. Combien m'en donne-t-elle ?
4. Sur la table, il y a 22 verres. La moitié sont remplis. Combien sont vides ?
5. Je dois faire 18 calculs. J'en ai fait la moitié. Combien faut-il encore en faire ?
6. René sarcle son champ de pommes de terre, il y a 28 lignes en tout. Il en a déjà sarclé la moitié. Combien cela fait-il de lignes ?
7. J'ai mangé la moitié d'un gâteau, il reste 4 morceaux. Combien y en avait-il ?

(suite page 309)

NEUCHÂTEL

EXAMENS

Ils viennent de se terminer.

Du point de vue des conceptions modernes sur la simplification et la nature du contrôle faut-il dire qu'il y a reculé, ici et là ? Ainsi, au degré supérieur, ce ne sont pas moins de six épreuves écrites qu'ont eues à subir nos élèves. Pour les justifier, on les qualifie d'indispensables... Nos collègues vaudois s'en étonneront bien un peu puisque leur correspondant à l'« Educateur » exprimait tout récemment le vœu d'une suppression complète des examens.

Dans certaines petites communes, telle La Brévine, qui s'étaient crues contraintes, en application des nouvelles dispositions réglementaires, de ne plus procéder aux *examens oraux*, les regrets ont été si amers que le printemps 1953 les a vus réapparaître.

Quant aux moyennes orthographe-grammaire, composition-vocabulaire, elles deviennent si artificielles ou arbitraires, le cas échéant, que telle autorité scolaire de grande commune se demande si elle ne va pas astreindre tous les élèves inscrits pour l'Ecole secondaire à un examen d'entrée comportant, notamment, une épreuve spécifique d'orthographe. Cette discipline est menacée une fois de plus par le fait que son contrôle définitif est singulièrement avantaagé, presque toujours, par la note de grammaire qu'on y associe. Ceci montre qu'il faudra à tout prix ou que l'Ecole secondaire adopte un mode d'appréciation semblable au nôtre ou que l'Ecole primaire revienne, au moins partiellement, à ses anciens tarifs.

W. G

JURA BERNOISM. C. FREINET ET LE RAPPORT DU 26^e CONGRÈS DE LA SPJ

Nous pensons intéresser nos collègues en publiant la critique consacrée par C. Freinet au rapport de MM. Guéniat et Cramatte : « Application des méthodes nouvelles à l'Ecole primaire jurassienne ». (« L'Educateur », Revue pédagogique bimensuelle de l'Institut coopératif de l'Ecole Moderne, No 12-13, 15 mars - 1^{er} avril 1953, pp. 466-467. Cannes).

La seconde édition du rapport, d'autre part, sortira de presse dans quelques semaines (début de mai). Elle sera remise à toutes les commissions d'école du Jura, grâce à un subside de la direction de l'instruction publique du canton ; la direction de l'instruction publique du canton de Neuchâtel s'est réservé 500 exemplaires ; quelque 300 brochures sont commandées par souscription dans les autres cantons romands. (Prix de vente : Fr. 4.—.)

Les collègues qui désireraient encore passer commande sont priés de s'adresser à M. Guéniat, directeur de l'Ecole normale, Porrentruy, ou à M. Cramatte, instituteur, Saint-Ursanne, ou de verser directement à ce dernier Fr. 4.— par exemplaire commandé, au compte de chèques : Société pédagogique jurassienne, IVa 2703, Saint-Ursanne.

« Les Suisses ont une peur malade du mot Révolution. Ils ont eu la chance de pouvoir rester depuis un siècle en dehors des conflits fantastiques qui nous ont acculés bien souvent à des solutions de dé-

8. Un jeune cerisier a donné 24 cerises, un autre en a donné la moitié. C'est combien ?
9. Pierre a 18 billes, son frère la moitié. Combien en ont-ils en tout ?
10. Quelle est la moitié de la moitié de 12 ?
11. Dans une classe de 28 élèves, la moitié sont malades. Combien d'élèves sont en classe ?
12. Combien y a-t-il de boutons dans la moitié de 3 dizaines ?
13. Dans un poulailler de 22 poules, la moitié sont blanches. C'est combien ?
14. Louis a 16 billes. Il en prend 2 de plus que la moitié. Combien en prend-il ?
15. S'il en avait pris 2 de moins que la moitié, combien en aurait-il pris ?
16. Combien y a-t-il de perles dans la moitié de 4 dizaines ?
17. Aimes-tu mieux manger 11 plaques de chocolat ou bien la moitié de 18 plaques ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL, No 9

1. J'ai 8 f. dans ma bourse. Combien me manque-t-il pour avoir 20 f. ?
2. Dans un pâturage il y a 12 vaches et dans un autre, on en compte 23. C'est combien de plus ?
3. Un élève a fait 6 fautes à sa dictée. Le lendemain, il en fait 13. C'est combien de plus ?
4. J'avais 25 œufs dans un cornet. J'en casse 7. Combien en reste-t-il d'entiers ?
5. Dans un poulailler, je compte 28 poules. Le marchand en achète 7. Combien en rest-il ?
6. Sur un arbre, 24 pinsons sifflent, 22 s'envolent. Combien en reste-t-il ?
7. Maman cire 4 paires de souliers. Combien cire-t-elle de souliers ?
8. 12 poules ont combien de pattes en tout ?
9. Quels sont les nombres pairs entre 25 et 35 ?
10. Au tableau, je lis les nombres suivants, 12, 45, 67, 34, 89, 60, 56. Quels sont les nombres impairs ?
11. Je vends la moitié de mes 14 lapins. Combien m'en reste-t-il ?
12. Dans une famille de 8 personnes, la moitié sont malades. Combien y a-t-il de malades ?
13. Louis avait 8 billes dans sa poche, et maintenant, il en a le double. Combien en a-t-il maintenant ?
14. J'ai dormi 7 heures, cette nuit. Demain, je dormirai pendant le double d'heures. Ce sera combien ?
15. Dans un carreau, papa compte 4 lignées de 12 choux chacune. Combien cela fait-il de choux en tout ?
16. Dans une maison, il y a 4 escaliers avec 9 marches chacun. Combien cela fait-il de marches en tout ?
17. Il a fallu 4 seaux de 11 litres d'eau chacun pour remplir un bassin. Combien le bassin contient-il de litres ?

trousse, et pour eux le progrès avance méthodiquement, une conquête nouvelle venant nécessairement après une conquête déjà entrée dans les mœurs.

En éducation donc, ils s'appliquent à montrer que l'évolution est possible et que donc elle rend inutiles les solutions quelque peu révolutionnaires.

Il y a deux ans, au Congrès de la Centrale Pédagogique à Lausanne, M. Ischer, Directeur de l'E.N. de Neuchâtel, présentait un rapport très nourri qui aboutissait au vote de thèses nettement favorables à l'introduction des méthodes et techniques modernes dans l'enseignement.

M. Guéniat, Directeur de l'Ecole normale de Porrentruy (Jura bernois) a continué l'action pour sa région; il s'est longuement informé directement sur les avantages et les inconvénients des diverses méthodes, il a encouragé dans son école et autour de lui les essais et les expériences. Des questionnaires ont été lancés et un vaste débat, dont les conclusions nous paraissent précieuses, a été institué au XXVI^e Congrès de la S.P.J. à Delémont, les 11 et 12 octobre 1952.

Le compte rendu de ces divers travaux a été publié en un livre dont la lecture est du plus haut intérêt.

« Nos collègues, remarquent les rapporteurs, ont demandé cette fois du pratique ». Et c'est effectivement du pratique qu'on nous apporte ici avec :

— Un rapport très nourri et d'un maximum de clarté sur les principes de l'Ecole Nouvelle ;

— Le résultat de l'enquête sur l'état d'esprit des élèves, des maîtres, des officiels et des parents d'élèves à l'égard des méthodes nouvelles ;

— Une vaste enquête sur la situation de l'école primaire jurassienne;

— Et, enfin, des comptes rendus, par les instituteurs eux-mêmes, des travaux et expériences réalisés dans leurs classes, parmi lesquelles nos techniques tiennent une très grande place.

C'est tout un numéro spécial de notre revue qui pourrait être consacré à la reproduction de ceux de ces documents qui nous intéressent directement et dont nous ferons notre profit. Nous sommes obligés de nous résumer aujourd'hui, mais nous aurons certainement l'occasion encore de nous référer à ce recueil qui a su répondre avec tant de compréhension humaniste aux besoins complexes de l'Ecole dans un milieu qui évolue à une vitesse telle que l'adaptation risque d'être toujours en retard d'un demi-siècle.

C. F. (*A suivre*)

COMMUNIQUÉ

ECHANGE D'APPARTEMENT

Une collègue hollandaise, habitant dans la banlieue d'Amsterdam, dans une maison de 6 pièces, tout confort (4 personnes) désirerait échanger son appartement avec un ou une collègue suisse, pendant les vacances d'été.

S'adresser à Bme G. Benders-Lesseboer, Marg. v. Borsselenlaan 43, Amsterdam 7 (Hollande).

Adjectifs en **ur**Est-ce **dur** ou **dure** ?

du bois
 du travail
 un œuf
 une épreuve
 un combat

Adjectifs en **ur**Est-ce **pur** ou **pure** ?

de l'or	du lait
de l'eau	du vin
un cœur	la vérité
un hasard	

Après une bataille, Paul a trouvé de l'or
 dans un coin obscu

Adjectifs en **ur**

Remplace les points par l'adjectif **mûr** que tu accorderas.

Ne cueille les fruits que lorsqu'ils sont
 En juin, je cueille des cerises
 En juillet, tu choisis des abricots
 En août, le jardinier vend des framboises
 En septembre, papa nous apporte un melon
 En octobre, les vendangeurs remplissent leurs cor-
 beilles de raisins

Adjectifs terminés par **ur**

Accorde l'adjectif **obscur** comme il convient.

une ruelle obscure	un chemin obscur
un grenier	une cave
une nuit	un ciel

Quelques verbes irréguliers**aître**

Place dans les phrases les verbes suivants :

disparaître - connaître - reconnaître

(place chaque lettre sur un point)

Exemples :	Jean	appara ître
	Le soleil
	Papa
	Paul

As-tu vu appara**ître** maman à la fenêtre ?

Le soleil appar. . . derrière la montagne.

Sur ce modèle écris les exemples suivants :

Il est difficile de reconna**ître** ces deux champignons.

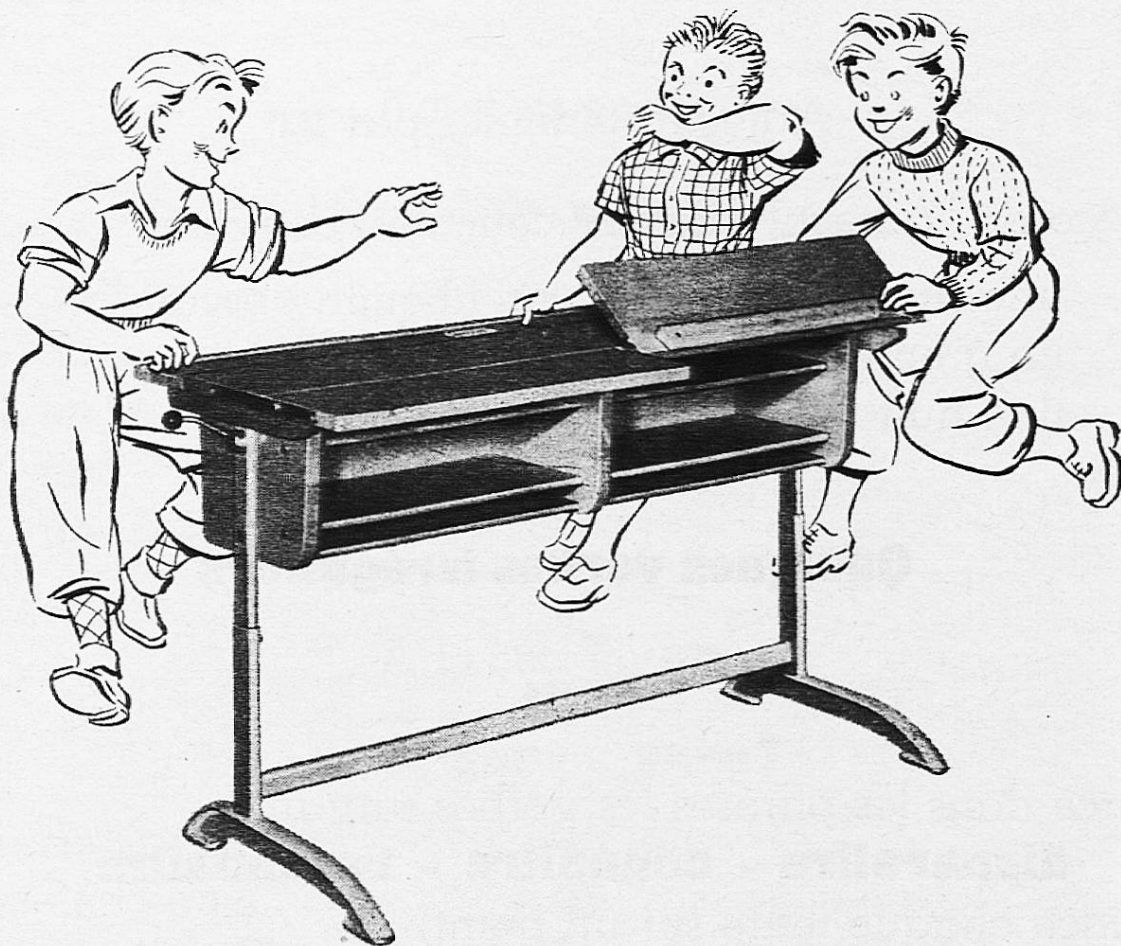
Jean ne pas cette feuille d'arbre.

Le teinturier a fait dispara**ître** cette tache.

Ce bébé sous ses couvertures.

As-tu vu na**ître** les petits poussins.

L'Enfant Jésus à Noël.



N'ayez aucune crainte, le pupitre d'école MOBIL n'a pas de mal!

Les meubles d'école MOBIL sont fort solidement construits; ils sont juste ce qu'il faut pour des gamins pleins de vie qui ne sentent pas leur force, qui aiment à s'en donner et qui sont habitués à traiter tables et bancs à leur façon! Le bois de hêtre bien reposé et ensuite soigneusement travaillé supporte tout; en outre il confère à la classe un aspect chaudement accueillant. Le pupitre d'école MOBIL, qui est ajustable, possède des pieds spécialement larges, ce qui lui assure une assise particulièrement stable.

★ ★ ★

Mobil



Avant d'acheter du mobilier d'école, demandez notre catalogue, des offres sans engagement d'achat ou la visite de notre représentant.

U. FREI FABRIQUE D'ARTICLES EN BOIS ET EN MÉTAL
BERNECK (S. G.)

Connue depuis des années pour son travail de qualité. Tél. (071) 7 34 23

À la place des points, écris un mot de la même famille.

Exemple: Il arrive en retard**d**, il a une arrivée tardive.

Il a froid**d** aux mains, car il les a trempées dans l'eau

À la leçon de chant**t**, nous des duos.

Je n'achète pas le lait**t** à la, c'est le qui passe dans la maison.

Cet enfant a un regard**d** vif, il avec attention.

Ecris les adjectifs suivants au masculin sur ce modèle :

une fillette blonde d	un garçon blond d
une figure ronde d	un visage
une grande d main	un pied
la jambe droite t	le bras

Ecris les adjectifs au masculin sur ce modèle :

une veste grise s	un veston gris s
une sandale blanche che	un soulier
une blouse verte t	un chapeau
une robe chaude d	un manteau
une veste longue ue	un vêtement
une chaussette courte te	un bas



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Pour les degrés supérieurs

la plume suisse en or du

★ stylo ALPHA



Messieurs les instituteurs, recommandez à ceux de vos élèves qui veulent se procurer un stylo la marque ALPHA dont les pointes correspondent à celles des plumes en acier ALPHA.

Fr. 15.—

"Alpha" S.A.
LAUSANNE

Remplace les points par les noms suivants :

La coque - le zeste - la peau - l'écorce - la pelure.

Souligne les adjectifs.

La de la prune est lisse,
 la de la pêche est veloutée,
 la de la noix est dure,
 l'..... de l'orange est épaisse,
 le du citron est jaune.

Trouve le féminin de ces noms.

<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>
Un campagnard
un paysan
un fermier
un faneur
un jardinier
un vendangeur

A la récréation

Les fille..... saut....., les garçon..... cri.....,
 Roland tomb....., Jeanne le relèv....., les maître.....
 surveill....., le concierge sonn.....

Partie pédagogique

LA CORRECTION DE LA DICTÉE, AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Le système de correction exposé ci-dessous est appliqué depuis deux ans avec des élèves qui ont maintenant 13 ans, procédé qui nous donne entière satisfaction. Sa mise au point a été longue et difficile ; aujourd'hui, nous pouvons dire que chaque élève est au clair et que « la machine tourne rond ».

Voici, à notre sens, les quatre phases de la correction d'une dictée au degré supérieur :

1. **Correction collective.** La dictée est terminée. Elle est prête pour la correction collective. Les encriers sont fermés et chaque élève, le crayon noir à la main, corrige les fautes de son travail au fur et à mesure que les mots sont épelés. C'est la vraie **correction** de la dictée. Le maître, debout, surveille. La dictée et la correction collective : l'heure y passe à peu près.
 2. **Correction par le maître**, qui doit revoir la plupart des travaux pour être renseigné sur les fautes commises et pour dépister celles qui ont été oubliées.
 3. **Explication des difficultés** (2e leçon d'orthographe). Reprendre ensemble les fautes principales, analyser et expliquer les cas grammaticaux.
 4. **Le corrigé.** Pour l'enfant, c'est un moment d'intense activité. Il doit tout d'abord procéder au **classement de ses fautes** :
 - a) fautes de vocabulaire ;
 - b) fautes de verbes conjugués ;
 - c) fautes d'accord (grammaire et raisonnement).
 - a) **Fautes de vocabulaire** : Copier plusieurs fois le mot faux en soulignant la difficulté et en y associant des mots de la même famille, ou des homonymes plus ou moins proches.
 - b) **Fautes de verbes** : Conjuguer le verbe au temps employé dans la dictée en y associant au bon moment le sujet employé dans le texte. Exemple : Les rêves que faisait l'enfant endormi.
 Conjuguons : je faisais
 tu faisais
 l'enfant endormi faisait des rêves,
 nous faisons, etc.
 - c) **Fautes d'accord** : L'élève écrit correctement le membre de phrase qui contenait la faute, et donne, entre parenthèses, l'explication de l'accord. Ainsi :
- **Accord du qualificatif** : Je cueillais à pleines mains les fleurs de lis blondines (« blondines » : adj. qual., qualifie fleurs, fém. plur.).

- **Accord du pronom** : Les étoffes étaient nombreuses mais celles que j'aurais désirées n'étaient pas là (« celles » : pron. démonstr. mis pour « les étoffes », f. pl.).
- **Accord du nom** : Une gerbe de glaïeuls blondissait sur ma couchette (une gerbe contient plusieurs glaïeuls).
Je voyais de belles touffes (= des belles touffes) se mirer dans le courant.
- **Homonymes** : J'irai où (= à l'endroit où) tu m'enverras. Les sauterelles, aux ailes rouges ou bleues (= ou bien bleues) jaillissaient devant moi. Les herbes se relèvent et reverdissent à vue d'œil (se devant un verbe s'écrit s e).
- **Infinitif ou participe** : Lorsque j'avais à faire passer (= à faire franchir) le pont à mon troupeau. — On me donna tout de suite à manger (inf. qui suit une préposition). — Les chèvres auraient bien vite renversé leur petit berger (renversé : p. p. avec auxil. avoir, compl. obj. direct placé après, reste invariable).
Etc.

Il est clair que certains cas sont difficiles à expliquer. Pour éviter des absurdités, le maître donnera au tableau noir la formule appropriée. Il est d'ailleurs là pour conseiller et rectifier et ne manquera pas d'adjoindre des moniteurs aux élèves faibles.

Ainsi, trois principes sont mis en pratique :

- 1) L'enfant est actif et corrige ses fautes lui-même ;
- 2) il cherche à acquérir l'orthographe d'usage par association des mots ;
- 3) il est astreint à un raisonnement grammatical.

Analyse des résultats.

Nous avons vu au début de cette étude que la moyenne est souvent décourageante et qu'elle ne résoud rien. Devant un piètre résultat, le maître se morfond puis en prend son parti : nous ferons mieux la prochaine fois ! Il pense alors que le moment est venu d'entreprendre l'étude d'une nouvelle dictée. Au contraire, le pédagogue averti et désireux d'améliorer son enseignement doit se pencher sur les résultats obtenus et faire l'examen critique des fautes relevées. L'analyse des résultats, tout naturellement, lui suggérera des exercices de récupération indispensables.

Comment donc procéder à cette analyse, comment avoir une vue d'ensemble, comment porter un jugement sur les résultats individuels ? Il est clair qu'un maître qui connaît ses élèves depuis de nombreux mois est en mesure de se rendre compte à quel point ils en sont et de repérer les insuffisances de chacun. Mais cette connaissance est plus vague qu'on ne le croit généralement et il est bon parfois d'établir un relevé général des fautes. Il se fera cinq ou six fois dans l'année scolaire avec l'aide des élèves. Selon que le texte aura été préparé ou non, l'interprétation des résultats sera différente. De plus, on ne pourra comparer des analyses que si les textes présentent des difficultés du même ordre.

Voici un exemple pratique :

Tableau récapitulatif
des résultats d'une dictée non préparée
Degré supérieur, 1re année

Titre : **Derniers jours d'automne** (Manuel Martin, texte No 18)

Elèves	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	
	Vocabulaire		Verbes	Grammaire								
	Accents Ç M	Vocabulaire usuel	Formes verbales	Accords :		noms pluriel	Homonymes on - ont - a - à ses - ces etc.	Infinitifs participes passés	mots invariables	Divers		
			adj.	pron.								
Filles												
A.....	1	2		1					1	1	6 f.	
B.....						1				1	2 f.	
C.....		4		1			2			1	8 f.	
D.....		1	3	1			1		1	1	8 f.	
E.....		4	1	2			1			1	8 f.	
F.....		2	1			2				2	7 f.	
G.....							1			1	2 f.	
H.....		1								1	2 f.	
I.....				1		1			1	2	5 f.	
J.....		2	1			1			1	1	6 f.	
K.....	1	6		2						3	12 f.	
L.....	3	7	2	1			1			1	13 f.	
M.....	1	1	1					1			4 f.	
Total...	6	30	9	9		5	6	1	4	16	83 f.	
Garçons												
A.....	1	4	2	4		1	1			1	12 f.	
B.....	2	3	2	1			1			1	9 f.	
C.....	1	2	1	1		1					5 f.	
D.....	3	3		1			1			1	7 f.	
E.....	1	4	1	2			1			1	9 f.	
F.....		3	1			3	1		2	1	11 f.	
G.....	1	1	1	1		1	1				5 f.	
H.....		3								1	4 f.	
I.....			1			1				3	5 f.	
J.....		3	1							1	5 f.	
K.....	3	7		1						2	11 f.	
L.....	2		1	2		3	1	1	2	1	12 f.	
M.....	2	2					1			2	7 f.	
N.....		2	3	1							6 f.	
O.....	1	7	1	1		1					11 f.	
Total...	17	44	15	15		11	8	1	4	15	119 f.	
Total général	23	74	24	24		16	14	2	8	31	202 f.	

On retrouve dans les diverses rubriques la classification des fautes à laquelle les élèves sont astreints, mais classification élargie qui permet une analyse plus détaillée. Il est loisible d'augmenter le nombre des rubriques ; celles qui figurent dans le tableau sont cependant suffisantes.

- Colonne 1 : fautes d'accents et de majuscules (M).
- Colonne 3 : terminaisons verbales incorrectes ou sujet non décelé.
- Colonne 4 : adjectifs qualificatifs et tous les déterminatifs du nom.
- Colonne 6 : au degré supérieur, les fautes de noms précédés d'un déterminatif pluriel sont rares et doivent être classées dans la rubrique « Divers, étourderie, omissions » ; la colonne 6 est prévue pour les fautes telles que : un groupe de soldats, des carreaux de salades, de belles assiettes de porcelaine fine, etc.
- Colonne 7 : sont classées toutes les fautes provenant des « cas orthographiques ».
- Colonne 9 : les mots invariables sont classés dans les fautes de grammaire car l'enfant n'en a pas su reconnaître la nature.
- Colonne 10 : fautes inclassables, omissions, étourderie.

Quelles constatations peut-on faire en examinant ce tableau :

1. Le total des fautes de la classe paraît fort élevé, mais cela ne fait que 7 fautes par élève, ce qui semble admissible, d'autant plus que cette dictée, non préparée, a été faite en septembre, à quinze jours de la rentrée des classes.
2. Le résultat obtenu par les filles est meilleur que celui obtenu par les garçons (6 et 8 fautes en moyenne). La différence aurait été encore plus sensible si 2 filles (excellentes) et 2 garçons (faibles) n'avaient pas été absents ce jour-là.
3. Les fautes de vocabulaire sont les plus nombreuses ; mais le texte comptait 12 mots moyennement difficiles dont 2 furent donnés au tableau noir. Donc, le résultat est acceptable. Cinq élèves n'en ont fait aucune. Par contre les élèves, repérés depuis longtemps, qui apprennent généralement mal leur vocabulaire journalier, se sont taillé la part du lion !
4. L'accord des verbes (15) et des adj. qualificatifs (20) ne présentait pas de difficultés sérieuses. Le total de 48 fautes paraît un peu élevé.
5. Trois élèves manquent totalement de réflexion et de jugement dans l'accord des noms (colonne 6). Ils sont repérés.

6. Parmi les 31 fautes de la rubrique « Divers », il y a 11 omissions. C'est beaucoup. Manque de concentration, plaie du siècle et des classes citadines.

A part ces remarques générales, le tableau fait nettement apparaître les déficiences de chaque élève, ce qui permettra au maître de reprendre, avec certains éléments, les notions grammaticales mal assimilées. Les élèves eux-mêmes peuvent établir à la dernière page de leur cahier un tableau semblable où le nom des élèves sera remplacé par le titre des diverses dictées. Ce sera, tout au long de l'année, un éloquent graphique de « température » !

Un autre procédé d'analyse.

C'est l'établissement de la liste des fautes relevées dans la dictée et le nombre d'élèves qui les ont faites. Cette liste est plus rapidement établie que le tableau précédent. Elle est anonyme mais les fautes apparaissent mieux. Elle permet un choix sûr d'exercices correctifs.

Liste des fautes

relevées dans la dictée : « Derniers jours d'automne »

	<i>Nombre d'élèves</i>		<i>Nombre d'élèves</i>
derniers jours	8	cette crête et ces sapins . . .	12
le ciel s'étend	17	secoués par l'orage	1 3
au-dessus	5	les fenêtres tremblent	5
la crête s'est couverte	5	mauvais	1
les sapins rabougris	4	du bois pourri	5 7
et clairsemés	15 4	la brise folle	1
s'agrippant	5	s'engouffrer	6
aux flancs rapides	12	elle se cogne aux portes . . .	2
flancs	5	aux portes mal closes 3 1	10
les sapins se tordent	1	elle les fait tourner	2
entre-choquent	11 12	grincer	3
vacillent	1	les gonds	7
à fleur de	5	la brise... emplit	6
on n'aperçoit que 20 8 2 3		fautes d'étourderie, omissions	11

Exercices de récupération

Ils représentent la suite naturelle de l'analyse des résultats de la dictée. Les lacunes, générales ou particulières, ont été décelées et le moment est venu de reprendre séparément, dans des exercices appropriés, les difficultés rencontrées. L'enfant doit être mis en mesure de s'exercer à les vaincre.

Voici, à titre d'exemple, les exercices correctifs qui découlent de l'analyse des résultats de la dictée dont il a été question plus haut :

a) **Vocabulaire.**

- 1re série : mots difficiles de la dictée, puisqu'elle n'a pas été préparée.
- 2e série : adverbess de lieu :
- | | |
|------------|-------------|
| au-dessus | au-dessous |
| par-dessus | par-dessous |
| ci-dessus | ci-dessous |
| là-dessus | là-dessous |
| en dessus | en dessous |
| en dedans | en dehors |
| au dedans | au dehors |
| là dedans | là dehors |
| en haut | en bas |
| là-haut | là-bas |
- 3e série :
- | | | |
|-----------------|----------------|--------------|
| s'entre-choquer | s'entr'ouvrir | entretenir |
| s'entre-bâiller | s'entr'aider | entreprendre |
| s'entre-tuer | s'entr'égorger | entrelacer |
| s'entre-croiser | s'entr'aimer | entrevoir |
- + exercices d'association

b) **Grammaire.**

- Revoir la règle du participe présent.
- Revoir la règle des verbes qui gardent le d aux 3 premières personnes du présent, + ex. d'application.
- Recherche de sujets dans les lectures.
- Revoir les adv. de négation et composer un exercice sur : on a, on n'a pas, on aperçoit, on n'aperçoit que, on aime, on n'aime guère, etc.

L'utilisation des « fiches de récupération » est tout indiquée et la Guilde de documentation (M. Clavel à Montreux), en met d'intéressantes à la disposition du corps enseignant.

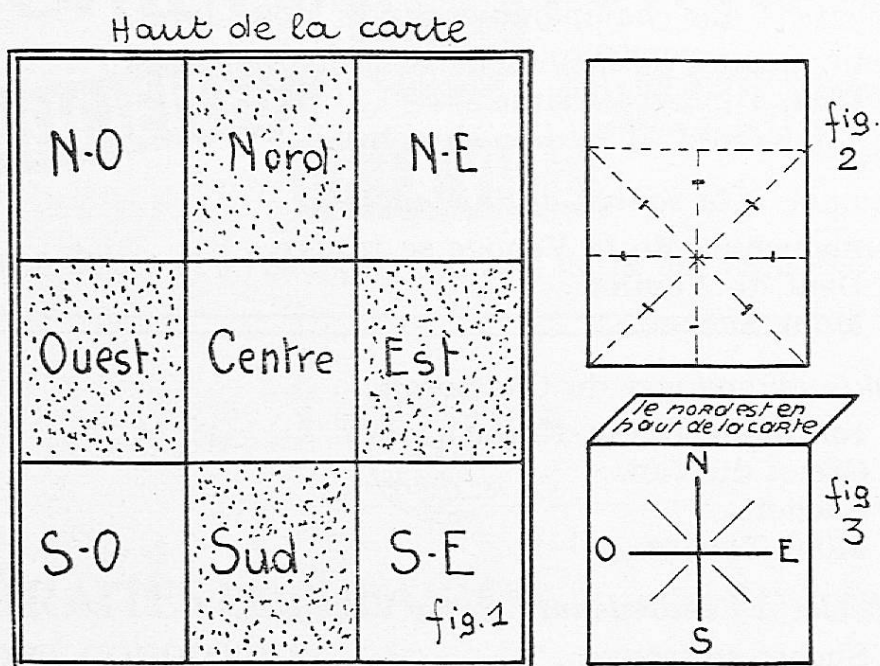
R. Le Coultre.

Degré moyen 1re année
S'ORIENTER SUR LA CARTE

Les points cardinaux étant connus sur le paysage familier d'après le lever du soleil, son apogée et son coucher, on arrive à la carte, et c'est une autre histoire...

Tout d'abord, arrêtons-nous à ce terme de « points cardinaux ». Le jeune élève doit certainement leur imaginer une parenté avec les points sur les i... Aussi fréquemment que des « quatre points cardinaux » il faut leur parler des « quatre directions principales ». Cette précaution rend service à certains élèves.

Le Nord, le Sud, ce sont des points si l'on veut, à cause des deux pôles, mais l'Est ? l'Ouest ?



On dit aux enfants : « Sur une carte le nord est toujours en haut. » On fait dessiner sur une page de cahier la fig. 1 ; on passe en couleur les quatre régions, la région nord, la région sud, la région est et la région ouest ; cela forme une croix qui rappelle la croix de la boussole. Tout ceci est utile, tout ceci fait du bien, mais ressemble aux pilules qui guérissent la tête et encrassent les reins. Il faut faire encore autre chose, sinon les élèves croient que le nord ne peut être qu'en un seul point de la carte. Ils ouvrent de grands yeux quand on leur montre que Lausanne, au sud du canton, est tout ce qu'il y a de plus « nord » pour nos voisins d'Evian. Il faut donc incruster cette notion chez le tout jeune géographe : le nord est relatif ; n'importe quel endroit est le nord d'un autre. Bien entendu on ne piperait pas un mot de théorie ! On la fera digérer sans douleurs à l'aide du petit appareil qui va suivre et que chaque élève se confectionnera en classe en un quart d'heure de travaux manuels.

Prenons une petite feuille (8 cm. × 6 cm.) de papier aussi transparent que possible. Par pliage, arriver au croquis fig. 2 : un carré avec ses médianes et ses diagonales. A partir du centre porter 8 fois la même distance. — Crayons de couleur, inscriptions, pliage du haut à l'équerre, et on arrive à la fig. 3. L'appareil est prêt ; nous allons l'employer à voyager sur la Carte physique du canton de Vaud (Nouveau livre à l'usage de la 1re année du degré moyen), page 56.

Exercices d'orientation sur la carte

On pose le centre de notre « appareil pour s'orienter » sur l'endroit où l'on se trouve, le haut de l'appareil vers le haut de la carte ; par

transparence on voit si l'endroit où l'on veut se rendre se trouve à l'ouest, au sud-est, etc... de celui où l'on est.

Si je cherche des champignons sur le Mont Jorat...

l'embouchure de la Venoge se trouve à l'ouest ;
le Mont Tendre est situé...
le lac de Bret, il faut le chercher à...

Si je campe à la source de la Venoge...

l'embouchure de la Venoge se trouve...
la Dent de Vaulion...
le Mont Suchet...

Si je skie au sommet du Chasseron...

le confluent Talent-Nozon...
le Creux du Van...
le Suchet...
le Mont Tendre...

Si je pêche à l'embouchure de la Veveyse...

le Suchet se trouve...
l'embouchure de l'Aubonne...
le lac de Neuchâtel...
le Mont Jorat...
le Pays-d'Enhaut...

Les exemples donnés dans l'exercice ci-dessus correspondent aux 8 directions dessinées sur notre appareil. On peut aller plus avant et montrer le sud/sud-est, le nord/nord-est, etc. On peut même montrer (sans s'exercer !) les nombreuses directions gravées autour d'un cadran de boussole (sans parler des ‰ d'artillerie ou des degrés).

Faut-il beaucoup parler de roses des vents quand on parle d'orientation ? Les vents sont bien capricieux ! ils n'évoquent pas des directions très nettes et ne se prolongent pas à l'infini... Il faut être prudent. Et voici à leur propos une gaffe très réussie : j'avais fait faire des roses des vents et nous avions lié la Bise et le nord, le Joran et le nord-ouest, le Jaman et l'est, le Morget et le nord-est, la Molaine et le sud-est, etc... Il y en avait tout autour de la rose. C'était très décoratif, mais dans l'esprit des gosses le Jaman soufflait jusqu'à Genève ; vents et directions ne faisaient plus qu'un... Cette gaffe, d'autres ont dû la faire avant moi, puisqu'au siècle dernier, un habitant de La Côte racontait en ces termes le début d'un voyage : « Nous sortîmes de la baie de Rio de Janeiro par un léger Morget »...

G. Falconnier.

Si au lieu de parler toujours des mauvais journaux d'enfants nous abonnions nos enfants aux bons journaux... « L'Ecolier Romand » et « Caravelle » par exemple.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent **22 63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

Éducateurs! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par L'Etat

SIEGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

5% d'escompte
au corps enseignant

vous offre

Confection élégante
pour
dames et jeunes filles

Capitol^{SA}

LAUSANNE

5, rue de l'Alc



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 218 millions

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

→
**Choix de 200 mobiliers neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19

